

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Lysoformin spezial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Désinfection par essuyage et nettoyage des surfaces et des dispositifs médicaux. Pour un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Lysoform Dr. Hans Rosemann GmbH	
Rue:	Kaiser-Wilhem-Str. 133	
Lieu:	D-12247 Berlin	
Téléphone:	+49 (0)30 / 77992-0	Téléfax: +49-(0)30 / 77992-219
Interlocuteur:	Wissenschaftlich-Technische Abteilung Berlin	Téléphone: +49 (0)30 / 77992-208
E-mail:	kontakt@lysoform.de	
Internet:	www.lysoform.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145 (Tox Info Suisse)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226
Acute Tox. 4; H332
Skin Corr. 1B; H314
Eye Dam. 1; H318
Skin Sens. 1; H317
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Isotridécanol, éthoxylé
chlorure de didécylidiméthylammonium
polyhexamethylene biguinide hydrochloride

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 2 de 15

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
69011-36-5	Isotridécane, éthoxylé			5 - < 10 %
	931-138-8			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
7173-51-5	chlorure de didécyltriméthylammonium			5 - < 10 %
	230-525-2	612-131-00-6		
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H301 H314 H400 H411			
67-63-0	propane-2-ol; isopropanol			1 - < 5 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
1802181-67-4	polyhexaméthylène biguanide hydrochloride			1 - < 5 %
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H302 H318 H317 H335 H400 H410			
78-93-3	butanone; éthylméthylcétone			< 0.1 %
	201-159-0	606-002-00-3		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 3 de 15

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
69011-36-5	931-138-8	Isotridécanol, éthoxylé	5 - < 10 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
7173-51-5	230-525-2	chlorure de didécylidiméthylammonium	5 - < 10 %
		dermique: DL50 = 3342 mg/kg; par voie orale: DL50 = 238 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10	
67-63-0	200-661-7	propane-2-ol; isopropanol	1 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = 37.5 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 13900 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5840 mg/kg	
1802181-67-4		polyhexamethylene biguinide hydrochloride	1 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0.322 mg/l (poussières ou brouillards); par inhalation: CL50 = ppm (gaz); par voie orale: DL50 = >400 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=10	

Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

5 % - < 15 % agents de surface non-ioniques, agents de désinfection, substances odorantes (Hydroxycitronellal, Hexyl cinnamal, Linalool, Butylphenyl methylpropional).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appeler immédiatement un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appelez le numéro de téléphone d'urgence.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune/aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie: Oxydes d'azote (NO_x) Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 4 de 15

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Pour préparer une dilution, toujours verser l'eau en premier et ajouter après le produit dans l'eau.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Éviter de: Gel. Conserver hors de la portée des enfants.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 5 de 15

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
78-93-3	2-Butanone	200	590		VME 8 h	H, SSC	
		200	590		VLE courte durée		
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	SSC	
		400	1000		VLE courte durée		
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	SSC	
		1000	1920		VLE courte durée		

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b
78-93-3	2-Butanone (Méthyléthylcétone)	2-Butanone (MEK)	2 mg/l	U	b

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-63-0	propane-2-ol; isopropanol			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	500 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	888 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	89 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	319 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	26 mg/kg p.c./jour
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	343 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	950 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	1900 mg/m ³
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	950 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	114 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	87 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	206 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 6 de 15

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
67-63-0	propane-2-ol; isopropanol	
Eau douce		140.9 mg/l
Eau de mer		140.9 mg/l
Sédiment d'eau douce		552 mg/l
Sédiment marin		552 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2251 mg/l
Sol		28 mg/l
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	
Eau douce		0.96 mg/l
Eau de mer		0.79 mg/kg
Sédiment d'eau douce		3.6 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		580 mg/l
Sol		0.63 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Les gants de protection chimique doivent être choisis spécifiquement pour chaque lieu de travail en fonction de la concentration et la quantité des substances dangereuses, de la température et de la durée du contact.

Recommandation:

NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Afin d'éviter une irritation de la peau dans le domaine professionnel, il est recommandé d'utiliser: • une crème de soins de la peau à absorption rapide entre-temps, si nécessaire. • une crème grasse après le lavage des mains à la fin du travail ou avant les pauses de travail.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Pas nécessaire avec une bonne ventilation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: incolore - jaune clair

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 7 de 15

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Inflammabilité: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Point d'éclair: 50 °C DIN 51755

Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C): ca. 8 (50 g/l H₂O)

Hydrosolubilité: très soluble

Solubilité dans d'autres solvants
non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): ca. 1.0 g/cm³

Densité de vapeur relative: non déterminé

Caractéristiques des particules: non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable. Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inflammable. Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Maniement sûr: voir rubrique 7

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 8 de 15

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

ETAmél contrôlé

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	4000 mg/kg	Rat	
DL50, cutanée	> 8000 mg/kg	Rat	

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) 17.24 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 11.10 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
69011-36-5	Isotridécanol, éthoxylé				
	orale	ATE 500 mg/kg			
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium				
	orale	DL50 238 mg/kg	Rat		OECD 410
	cutanée	DL50 3342 mg/kg	Lapin		
67-63-0	propane-2-ol; isopropanol				
	orale	DL50 5840 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 13900 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 37.5 mg/l	Rat		OECD 403
1802181-67-4	polyhexamethylene biguinide hydrochloride				
	orale	DL50 >400 mg/kg	Rat		OECD 423
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l			
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 0.322 mg/l	Rat		OECD 403
	inhalation (4 h) gaz	CL50 ppm			

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Didecylidiméthylammoniumchloride:

En cas de contact avec la peau: OCDE 404 Lapin 3 min: Irritant

Polyhexamethylenbiguanid-HCl

En cas de contact avec la peau: OECD 404 Lapin - légèrement irritant

Risque de lésions oculaires graves. OECD 405 Lapin

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (polyhexamethylene biguinide hydrochloride)

Didecylidiméthylammoniumchloride:

Buehler Test US-EPA Cochon d'Inde: négatif

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 9 de 15

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Didecyldimethylammoniumchloride:

négatif OCDE 471 (Test Ames) , Salmonella typhimurium

négatif Mutation génétique , CHO-cells

négatif Aberrations chromosomiques Test, CHO-cells

négatif Aberrations chromosomiques Test par voie orale Rat OCDE 475

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) (OCDE 203) / 96 h: CL50: 10 ppm; CL0: 4 ppm

Daphnia (en ligne avec OCDE 202 Part I) / 48 h: CL50: 1.1 ppm

Algue verte (en ligne avec OCDE 201) / 72 h: EC50 24 h = 100 ppm; EC50 48 h = 45 ppm; EC50 72 h = 8.3 ppm

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 10 de 15

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
69011-36-5	Isotridécanol, éthoxylé					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1 - 10	96 h	Cyprinus carpio (Carpe)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1 - 10	72 h	Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1 - 10	48 h		
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ()	140 mg/l		Boue activée	
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0.19	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0.026	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0.062	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 211
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0.032	34 d	Danio rerio	OECD 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0.016	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ()	11 mg/l	3 h	Boue activée	OECD 209
67-63-0	propane-2-ol; isopropanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	9640	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>100	72 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	9714	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	> 100			
1802181-67-4	polyhexaméthylène biguinide hydrochloride					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0.321	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0.0206	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0.156	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0.00498	28 d	Tête de boule	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0.00544	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 11 de 15

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
69011-36-5	Isotridécanol, éthoxylé			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	>60%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	72%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	93.3	28	
	OCDE 303/ EEC 92/69/V, C10	91%	70	
67-63-0	propane-2-ol; isopropanol			
		53%	5	
	Facilement biodégradable.			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-63-0	propane-2-ol; isopropanol	0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070601 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 12 de 15

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (chlorure de didécylidiméthylammonium, propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3 (8)

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3+8



Code de classement:

FC

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

38

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (didecylidiméthylammonium chloride, isopropanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3 (8)

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

3+8



Marine polluant:

No

Dispositions spéciales:

223, 274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-E, S-C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (didecylidiméthylammonium chloride, isopropanol)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 13 de 15

14.3. Classe(s) de danger pour le 3 (8)**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3+8



Dispositions spéciales: A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

Passenger LQ: Y342

Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 354

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 365

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Oui**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 14 de 15

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Numéro d'enregistrement biocide: CHZB2198

Teneur en COV (OCOV): 4.078 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,9,11,12,14,15.

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquide inflammable

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Corr: Corrosion cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Lysoformin spezial

Date de révision: 14.09.2023

Code du produit: LYS650

Page 15 de 15

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et décrivent le produit en ce qui concerne les exigences de sécurité. Les données ne doivent être en aucune manière considérées comme une description des propriétés du produit (spécification du produit). Ni les caractéristiques convenues, ni l'adéquation du produit à des usages spécifiques ne peuvent être dérivées des informations fournies dans la fiche de données de sécurité. Nous vous conseillons pour clarifier, si et dans quelles circonstances, la préparation est adéquat pour un usage défini. Les droits de propriété et les lois et règlements en vigueur doivent être respectés par le destinataire de notre produit.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)